

Portrait de l'Église néo-apostolique

Les racines de l'Église néo-apostolique remontent au début du XIXe siècle. Sous le coup de la Révolution Française et de l'industrialisation de l'Europe, des chrétiens engagés de diverses Églises se sont réunis vers le milieu des années 1820, en Angleterre, en Écosse et en Allemagne d'abord, pour mener une réflexion nouvelle sur la foi chrétienne, en se fondant sur la Bible et en priant. Au sein de ces cercles du réveil, le proche retour de Jésus-Christ et la préparation des chrétiens en vue de cet événement constituaient un axe de réflexion majeur. C'est plus particulièrement la réoccupation de l'apostolat qui devait contribuer à cet objectif. Dès le début des années 1830, de premières communautés issues de ce mouvement ont vu le jour en Angleterre qui ont fini par fusionner en l'Église apostolique-catholique. Jusqu'à l'année 1835, douze apôtres ont été appelés sur le modèle biblique à leur ministère par la prophétie. À partir de l'Angleterre, des communautés apostoliques-catholiques ont ensuite vu le jour en Allemagne et dans d'autres pays européens.

Après que parmi ces douze premiers apôtres certains étaient morts ou n'exerçaient plus leur ministère pour d'autres motifs, des divergences internes au sujet de l'organisation personnelle et de l'orientation de l'Église en Allemagne ont débouché sur la création de la « Mission apostolique chrétienne universelle », d'où est finalement issue la « Communauté néo-apostolique ». Depuis 1932, elle est dénommée « Église néo-apostolique ».

Vision de l'Église néo-apostolique

« Une Église, dans laquelle les fidèles se sentent bien, sont emplis du Saint-Esprit et de l'amour pour Dieu, conformément à leur vie aux exigences de l'Évangile de Jésus-Christ et se préparent de la sorte en vue de son retour et de la vie éternelle » ([Catéchisme de l'Église néo-apostolique \[CENA\]](#) ; 2012).

Mission de l'Église néo-apostolique

« Aller au-devant de tous les hommes, pour leur enseigner l'Évangile de Jésus-Christ et les baptiser d'eau et du Saint-Esprit. Offrir des soins pastoraux et cultiver une communion des cœurs, dans laquelle chacun connaît l'amour de Dieu et la joie de servir Dieu et autrui » ([CENA](#). 2012).

Structures

L'autorité spirituelle suprême, l'apôtre-patriarche dirige l'Église néo-apostolique en collégialité avec les apôtres. Celle-ci comprend des champs d'activité apostoliques dirigés respectivement par un apôtre de district ainsi que plusieurs apôtres ; ces champs d'activités comprennent une ou plusieurs églises territoriales.

Les communautés ou paroisses sont les centres de la vie ecclésiale. Les apôtres mandatent des ministres sacerdotaux, notamment des bergers, des évangélistes ou des prêtres, pour assurer leur direction. Ces conducteurs sont soutenus par d'autres prêtres et des diacres pour accomplir leur service.

Plusieurs communautés d'une même région sont regroupées en un district. Pour remplir leurs tâches à cette échelle régionale, les apôtres sont secondés par des évêques, des anciens et des évangélistes de district.

Une collaboration bénévole

Les tâches pastorales et organisationnelles sont accomplies bénévolement et à titre honorifique dans les communautés. Tous les actes et bénédictions dispensés par l'Église (baptêmes, mariages, anniversaires de mariage, obsèques, etc.) le sont gratuitement.

Une présence mondiale

Les quelque 9 millions de chrétiens néo-apostoliques qui vivent sur les cinq continents, répartis dans environ 60 000 paroisses sont des gens de toutes conditions, de toutes nationalités et de tous âges. En Suisse, l'Église néo-apostolique est forte d'environ 34 000 membres répartis dans 160 communautés.

Confession de foi et Catéchisme

L'Église néo-apostolique adhère aux symboles de foi de l'Église ancienne, ces fondements de la foi chrétienne que sont le Symbole des Apôtres et celui de Nicée-Constantinople.



Les trois premiers articles de [la confession de foi néo-apostolique](#) correspondent au Symbole des Apôtres ; les sept autres reflètent une interprétation qui va dans le sens de la doctrine de foi néo-apostolique.

Les fondements de la doctrine néo-apostolique sont exposés dans [le Catéchisme de l'Église néo-apostolique](#), paru en 2012, ainsi que dans sa version simplifiée : le [Catéchisme en questions et réponses](#), publiée en 2015.

Le Catéchisme exprime des convictions fondamentales communes à tous les chrétiens et décrit aussi les particularités de la foi néo-apostolique. Il a été rédigé sous la dictée de la foi à l'intention de personnes croyantes. Il est à souligner qu'en dépit de toutes les divergences de conceptions, l'Église néo-apostolique témoigne, dans ses déclarations doctrinales, une grande estime aux autres Églises.

Sacrements et bénédictions (cf. « *Les sacrements* »)

L'Église néo-apostolique dispense trois sacrements : le baptême d'eau, le baptême de l'Esprit (saint-scélé) et la sainte cène. Tout être humain peut les recevoir. S'agissant d'enfants, les personnes investies de l'autorité parentale en assumant la responsabilité dans un acte de foi.

Outre les trois sacrements, l'Église néo-apostolique dispense aussi des bénédictions, comme, par exemple, à l'occasion de la confirmation, du mariage ou des anniversaires de mariage.

Le rapprochement de l'Église néo-apostolique en Suisse avec le mouvement œcuménique

Dès 2008, d'intenses discussions théologiques portant sur les éléments majeurs de la doctrine néo-apostolique ont eu lieu dans le cadre d'une commission commune de dialogue. Sur la base de ces discussions, l'Église néo-apostolique bénéficie du statut de membre hôte de la CTEC-CH (Communauté de travail des Églises chrétiennes en Suisse).

Les résultats de ces discussions ont été publiés en 2015, sous la forme d'une [aide commune à l'orientation](#). Celle-ci expose l'engagement ferme qui lie l'Église néo-apostolique aux Églises membres de la CTEC-CH et qui implique notamment la reconnaissance mutuelle des baptêmes, la gestion des mariages interconfessionnels, la participation à des actions communes ou encore la mise à disposition réciproque de locaux.

Les particularités de la doctrine de l'Église néo-apostolique

- **L'apostolat** (cf. « *Le ministère au sein de l'Église néo-apostolique* »)
L'apostolat a été institué par Jésus et nanti des pouvoirs ad hoc. Les apôtres sont des envoyés de Jésus-Christ, mandatés par lui pour proclamer l'Évangile, annoncer le pardon des péchés et administrer les sacrements.
Tous les autres ministères procèdent de l'apostolat et sont fondés comme lui sur la vocation par Dieu (Éphésiens 4 : 11).
- **La vie après la mort** (cf. « *La vie après la* » et « *Les fins dernières - l'eschatologie* »)
L'homme continue de vivre après sa mort physique : telle est l'une de convictions fondamentales de la foi néo-apostolique.
Depuis le sacrifice de Jésus-Christ, l'état, dans lequel se trouvent les âmes dans l'au-delà, peut s'améliorer. Le salut peut ainsi s'obtenir même après la mort physique. À cette fin, les apôtres dispensent aussi trois fois l'an les sacrements à l'intention des défunts. Dieu seul décide auxquels cette grâce sacramentelle est accordée.
- **Le retour de Jésus-Christ**
Les apôtres de l'Église primitive exhortaient déjà les fidèles à se préparer en vue du retour de Jésus-Christ. Cette attente est aussi attestée dans le Symbole des Apôtres ; elle est au cœur de la foi néo-apostolique. Les chrétiens néo-apostoliques croient que les croyants qui se préparent en vue du retour de Jésus seront en communion éternelle avec lui dès avant le Jugement Dernier et rempliront d'autres tâches avec lui, en vue d'accomplir le dessein salvateur universel de Dieu (cf. I Thessaloniens 4 : 15-17 ; I Corinthiens 15 : 51-52 ; [CENA 10.1.2](#))



Reconnaissance mutuelle du baptême

L'Église néo-apostolique reconnaît le baptême administré dans une Église chrétienne au nom de la Trinité divine et avec de l'eau.

L'Église néo-apostolique de Suisse souscrit au document de la « Reconnaissance réciproque du baptême d'eau » et a signé cette reconnaissance réciproque de Riva San Vitale ensemble avec six autres Églises membres de la CTEC-CH lors d'une cérémonie solennelle à l'église Bruder-Klaus à Berne, le 8 juillet 2021.

Mariages interconfessionnels ou mixtes

Comme il est de coutume au sein de la CTEC-CH, un entretien avec des ministres des deux Églises devra précéder le mariage d'un membre de l'Église néo-apostolique avec celui d'une autre Église membre de la CTEC-CH. Au cours de cet entretien, on abordera l'engagement des conjoints dans leurs Églises respectives ainsi que les questions liées au baptême et à l'éducation des enfants, et au statut des parrains.

Participation à des actes liturgiques

La fréquentation réciproque des offices religieux affermit les liens œcuméniques. Il n'y a pas de communion eucharistique avec les autres Églises membres de la CTEC. Si, dans le cadre d'un office religieux, est prononcée une invitation à participer à la sainte cène/l'eucharistie, il revient à tous les participants à l'office de prendre leur décision en fonction des règles en vigueur dans leurs Églises respectives.

Étant donné que l'Église néo-apostolique conçoit l' « office religieux » comme un « service divin » comportant une forme liturgique déterminée et des actes liturgiques dont l'accomplissement est réservé à ses ministres, des concélébrations ne sont pas possibles. En revanche, des fêtes, des réunions et des prières communes le sont ; l'Église néo-apostolique les encourage comme autant de signes de la communion en Christ et de moyens d'approfondissement de la communion fraternelle.

Sur cette base, une participation de ministres de l'Église néo-apostolique ou d'une Église membre de la CTEC à un office religieux ou à une fête liturgique (mariage, baptême, obsèques) de l'une ou de l'autre est possible sous la forme d'un message de salutation, d'une lecture, d'une prière ou de la communication de vœux de bénédiction, en dehors de l'acte liturgique proprement dit. S'exprimera ainsi la communion en Christ avec d'autres chrétiens, au sens de la diversité réconciliée et conformément à la « Charte Œcuménique ».

Invitations, soutiens concrets, hospitalité

L'Église néo-apostolique prend part aux manifestations œcuméniques au sein de la CTEC à l'échelle nationale, cantonale et paroissiale. Si des invitations mutuelles sont lancées localement, par exemple pour des séances de prière, des manifestations caritatives, des anniversaires, des fêtes ou l'inauguration de lieux de célébrations, on s'efforcera d'y donner suite.

Le soutien et l'hospitalité mutuels entre les paroisses chrétiennes d'un même lieu, par exemple sous forme de mise à disposition de locaux pour des manifestations ou des offices religieux, sont l'expression de bons rapports œcuméniques.

L'engagement social de l'Église néo-apostolique

Pour s'engager sur le plan social et caritatif, l'Église néo-apostolique en Suisse s'est dotée de la fondation NAK Humanitas, d'utilité publique. De surcroît, elle soutient des œuvres et institutions diaconales et caritatives d'autres Églises.

Église néo-apostolique de Suisse
Ueberlandstrasse 243
CH-8051 Zurich
Téléphone: +41 43 268 38 38
email: info@nak.ch
oekumene@nak.ch
Web : www.nak.ch

